

## DISTINCTION

# L'USJ en finale mondiale d'arbitrage sportif

Après s'être classés parmi les meilleures équipes au monde, cinq étudiants en droit de l'Université Saint-Joseph participent aux phases finales du Sports Arbitration Moot, tenues les 21 et 22 mai à Madrid.

Yasmina EL-ZEIN

« C'est une première pour nous », affirme Sarah Skaff, l'une des lauréats du concours d'arbitrage sportif Sports Arbitration Moot (SAM). La compétition est d'une grande importance pour ces jeunes étudiants en droit qui s'entraînent à juger des cas juridiques de type sportif. Selon elle, les avocats qui traitent de ce type de cas au Liban sont rares et n'existent que dans quelques cabinets d'avocats du pays.

La Sports Arbitration Moot est une compétition internationale qui se tient en partenariat avec la FIFA, l'instance dirigeante mondiale du football, la Swiss Arbitration Academy (SAA), et des cabinets d'avocat reconnus mondialement. Le concours réunit en ligne des étudiants en droit du monde entier.

Aujourd'hui, l'équipe gagnante de l'USJ se trouve en Espagne, où elle rivalisera avec les 15 équipes finalistes dans la capitale, dans le cadre de la finale qui se tient les 21 et 22 mai. Les finalistes auront aussi l'opportunité de visiter des cabinets d'avocat parmi les plus influents au monde dans le domaine de l'arbitrage sportif.

Cette qualification est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une double première : non seulement l'USJ participe pour la première fois à ce niveau de la compétition, mais c'est également la première fois qu'une équipe libanaise parvient à se hisser jusqu'aux phases finales du SAM. Sur 76 universités venues des quatre coins du monde, dont de nombreuses institutions européennes et nord-américaines habituées à dominer ce type de concours, l'équipe de l'USJ est finaliste.

« Lorsque j'ai appris que nous étions classés 12es sur 76 équipes participantes, et qualifiés pour les phases finales à Madrid, j'ai ressenti une immense fierté », confie Maroun Lebbos, appelant de l'équipe (demandeur en appel). « Surtout compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles nous avons concouru. C'était particulièrement gratifiant de voir une université libanaise parmi les meilleures équipes. »

L'équipe qualifiée est composée de Sarah Skaff et Anthony K el-Feghali en tant que « répondants » (défenseurs), Tia Karamé et Maroun Lebbos en « appellants », et Habib Abdel Sater dans un rôle stratégique

chargé de soutenir et d'orienter les plaideurs.

« Mon rôle, c'est d'observer ce que les plaideurs ne peuvent pas voir depuis le podium », explique Habib Abdel Sater. « Tu regardes les réactions des arbitres, tu notes ce qui fonctionne, ce qui accroche et tu transmets ça à l'équipe entre les "rounds". C'est un travail de lecture en temps réel. »

Derrière eux, cinq coaches ont assuré un encadrement rigoureux pendant plusieurs mois de préparation : Rola Makké, Malek al-Khalil, Élie el-Kareh, Ramy Paul Kiwan et Élie Gabriel Hérou.

Chaque équipe doit plaider à trois reprises, une fois devant un arbitre unique, puis deux fois devant un panel de trois arbitres, face à des professionnels issus du monde de l'arbitrage. Les participants doivent analyser un cas complexe mêlant droit du sport, droit international privé et procédure arbitrale, puis défendre des arguments solides aussi bien en demande qu'en défense, tout en s'adaptant aux questions pointues des arbitres.

« Les arbitres ne te laissent pas plaider tranquillement, raconte Sarah Skaff. Ils interrompent tes arguments, mais il faut rester calme, rester dans le droit et répondre avec précision. C'est ce qui m'a le plus appris. »

« Je n'étais pas très passionnée par le sport avant de participer à ce concours, affirme Tia Karamé. Je n'avais pas l'impression d'être dans un jeu de rôle : j'avais pleinement assumé le rôle d'un avocat. »

Pour Anthony K el-Feghali, la dimension humaine du concours a été aussi formatrice que le fond juridique. « On s'est retrouvés face à des arbitres réels, qui exercent vraiment dans ce domaine, et des avocats qui plaident déjà devant ce tribunal. »

Cette réussite prend une résonance particulière dans le contexte actuel. Alors que le Liban traverse une période de turbulences profondes, voir cinq étudiants en droit représenter leur pays sur la scène internationale constitue « une véritable lueur d'espoir », selon *Campus-J*, la publication universitaire de l'USJ.

« Plus qu'un voyage, une responsabilité, conclut Sarah Skaff. À Madrid, portant le nom de mon université et la fierté du Liban, surtout en ces temps difficiles. Pour mon université. Pour le Liban. Aujourd'hui plus que jamais. »